



## 16ème législature

<b>Question N° : 449</b>	De <b>M. Pierre-Henri Dumont</b> ( Les Républicains - Pas-de-Calais )	<b>Question orale sans débat</b>
<b>Ministère interrogé</b> > Transition énergétique		<b>Ministère attributaire</b> > Transition énergétique
<b>Rubrique</b> >industrie	<b>Tête d'analyse</b> >Désindustrialisation de Calais et du Calaisis	<b>Analyse</b> > Désindustrialisation de Calais et du Calaisis.
Question publiée au JO le : <b>05/12/2023</b> Réponse publiée au JO le : <b>13/12/2023</b> page : <b>11239</b>		

### Texte de la question

M. Pierre-Henri Dumont attire l'attention de Mme la ministre de la transition énergétique sur la crise de désindustrialisation qui touche actuellement sa circonscription, à savoir Calais et le Calaisis. En effet, une désindustrialisation massive est à l'œuvre dans le Calaisis. Cette année, après Meccano et Synthexim, c'est au tour de Prysmian-Draka de mettre la clé sous la porte. De terribles perspectives sociales vers lesquelles semblent également se diriger les 280 salariés de l'usine de fabrication de chaîne à moteur thermique Catensys (ex-Brampton Schaeffler), en attente d'un plan social que doit leur communiquer prochainement leur direction. Alors que le Dunkerquois est à l'aune de connaître une prospérité de grande envergure et s'apprête à accueillir dans les années à venir près de 16 000 nouveaux emplois, la dynamique est tout autre dans le Calaisis. Les salariés du Calaisis seront, dans les semaines à venir, sans emploi et dans une détresse financière et sociale intolérable. On assiste à une véritable désintégration du tissu industriel. Aussi, il lui demande de réagir immédiatement et de lui communiquer, dans les meilleurs délais, les décisions qu'elle entend prendre pour permettre aux salariés et aux talents de retrouver leurs emplois et de sauver les industries de Calais et du Calaisis, fleurons du Pas-de-Calais et de la France toute entière.

### Texte de la réponse

#### DÉSINDUSTRIALISATION DANS LE CALAISIS

**Mme la présidente.** La parole est à M. Pierre-Henri Dumont, pour exposer sa question, n° 449, relative la désindustrialisation de Calais et du Calaisis.

**M. Pierre-Henri Dumont.** Madame la ministre déléguée, alors que le gouvernement auquel vous appartenez fanfaronne matin, midi et soir sur la réindustrialisation de la France, la réalité est tout autre dans mon territoire du Calaisis, qui avait déjà vécu la fermeture de l'usine chimique de Tioxide en 2017 et la disparition progressive de l'industrie dentellière avant le carnage en cours depuis le début de cette année 2023, où les familles de ma circonscription subissent coup sur coup la disparition des lignes de production de jouets Meccano, la fermeture de l'industrie chimique Synthexim, un plan social en discussion chez le dentellier Deseilles, sans oublier, malheureusement, ni le PSE – plan de sauvegarde de l'emploi – dans l'usine de fibre optique Prysmian ni les menaces pesant sur le site de Catensys. Au total, 450 emplois directs ont été détruits ou sont sur la sellette depuis le



mois de janvier, soit probablement, si on y ajoute les sous-traitants, plus d'un millier de salariés concernés par ce tsunami de désindustrialisation.

Il s'agit d'une véritable hécatombe sociale. Pourtant, à quelques kilomètres de Calais, les ministres se succèdent tout sourire dans le Dunkerquois pour inaugurer des *gigafactories*, sans jamais prendre la peine de s'arrêter à Calais afin d'échanger avec les salariés menacés et leurs familles. Vous devez agir d'urgence pour mon territoire, car la désindustrialisation de Calais ne doit pas être une fatalité. Le destin de Calais n'est pas de devenir la ville-dortoir de l'industrie dunkerquoise, se vidant progressivement de ses salariés les plus qualifiés. Le président de la région des Hauts-de-France et la maire de Calais ont demandé hier l'inscription de mon territoire dans le dispositif Rebond industriel, à l'instar du Douaisis ou de Caudry.

Le Gouvernement est-il prêt à le faire rapidement ? Que comptez-vous entreprendre pour mettre un terme à la désindustrialisation massive de ma circonscription ?

**Mme la présidente.** La parole est à Mme la ministre déléguée chargée de l'enseignement et de la formation professionnels.

**Mme Carole Grandjean, ministre déléguée chargée de l'enseignement et de la formation professionnels.** Vous avez souhaité appeler l'attention du Gouvernement sur la situation des salariés de plusieurs entreprises industrielles de votre circonscription. Comme vous le savez, le Gouvernement est particulièrement engagé en faveur de la préservation du tissu industriel sur l'ensemble du territoire, et le Calais ne fait pas exception. Tous les services de l'État sont mobilisés, tant à l'échelon local, sous l'égide du préfet, qu'au niveau national, avec la délégation interministérielle aux restructurations d'entreprises, pour identifier les meilleures solutions afin de préserver l'activité et l'emploi industriels, en collaboration avec les directions et les représentants du personnel des entreprises que vous mentionnez.

S'agissant de la société Prysmian-Draka Comteq, le Gouvernement ne peut que déplorer la décision de fermer l'établissement de Calais. Il attend d'en connaître les justifications et de voir s'engager un dialogue social exemplaire, au travers d'un plan de sauvegarde de l'emploi et de mesures de reclassement des salariés, lesquelles feront l'objet d'une vigilance particulière. Une attention très forte sera également portée à la recherche d'un repreneur pour le site, conformément à la loi du 29 mars 2014 visant à reconquérir l'économie réelle, dite loi Florange, ainsi qu'à la convention de revitalisation qui sera négociée dans les prochains mois avec le préfet du Pas-de-Calais.

La situation de la société Catensys est cependant différente : contrairement aux déclarations faites par voie de presse, aucune mesure de licenciement collectif pour motif économique n'a été annoncée par l'entreprise, avec laquelle les services de l'État sont également en contact afin de favoriser la préservation, si ce n'est le développement, de l'activité et des emplois sur le site de Calais. La direction de l'entreprise a indiqué qu'elle présenterait son projet industriel au cours de la première quinzaine de janvier 2024. Soyez assuré que tous les services de l'État seront mobilisés pour favoriser le maintien de l'activité au sein du site de Calais.

**Mme la présidente.** La parole est à M. Pierre-Henri Dumont.

**M. Pierre-Henri Dumont.** Madame la ministre déléguée, c'est un simple constat que vous dressez. Si nous vous interrogeons dans le cadre des questions orales sans débat en prenant soin de vous les transmettre au préalable, c'est pour obtenir des réponses.

**Mme Carole Grandjean, ministre déléguée.** J'ai apporté des réponses.

**M. Pierre-Henri Dumont.** Nous avons besoin qu'un plan d'action soit établi, pas seulement pour les entreprises qui



ont annoncé un plan de sauvegarde de l'emploi, qui sont menacées de fermeture ou qui ont fait des déclarations dans la presse, mais pour toutes celles de Calais : elles ont besoin d'un plan de rebond ! Comment expliquer qu'à Dunkerque, des *gigafactories* ouvrent presque tous les jours alors qu'à Calais, dans le même temps, des usines de production ferment ? C'est incompréhensible.

Aucun ministre ne prend d'ailleurs la peine de se déplacer : les seules occasions où un ministre de l'industrie se rend dans la région, c'est lorsqu'il atterrit à l'aéroport de Calais-Marck à bord d'un avion de la République ! Cela suffit ! Nous méritons un peu plus de considération. Elle pourrait s'exprimer par l'établissement d'un plan d'action sur le modèle du plan de rebond industriel que le président de la région Xavier Bertrand et la maire de Calais Natacha Bouchart ont demandé à l'État.

Je sais bien que cette question ne relève pas de votre compétence et je déplore que le Gouvernement ne juge pas nécessaire d'envoyer le bon ministre au banc, mais pourriez-vous au moins vous engager devant moi à transmettre à vos collègues, par exemple à M. Lescure, cette demande légitime ? C'est le minimum syndical que nous devons aux salariés et aux milliers de Calaisiennes et Calaisiens, menacés directement ou non par la fermeture des entreprises.